

E U R O P A  C I T Y

DÉBAT PUBLIC

**Atelier Environnement
Dimension territoriale**

Mercredi 25 mai 2016

LISTE DES ATELIERS

La compensation agricole

La gestion des nuisances sonores

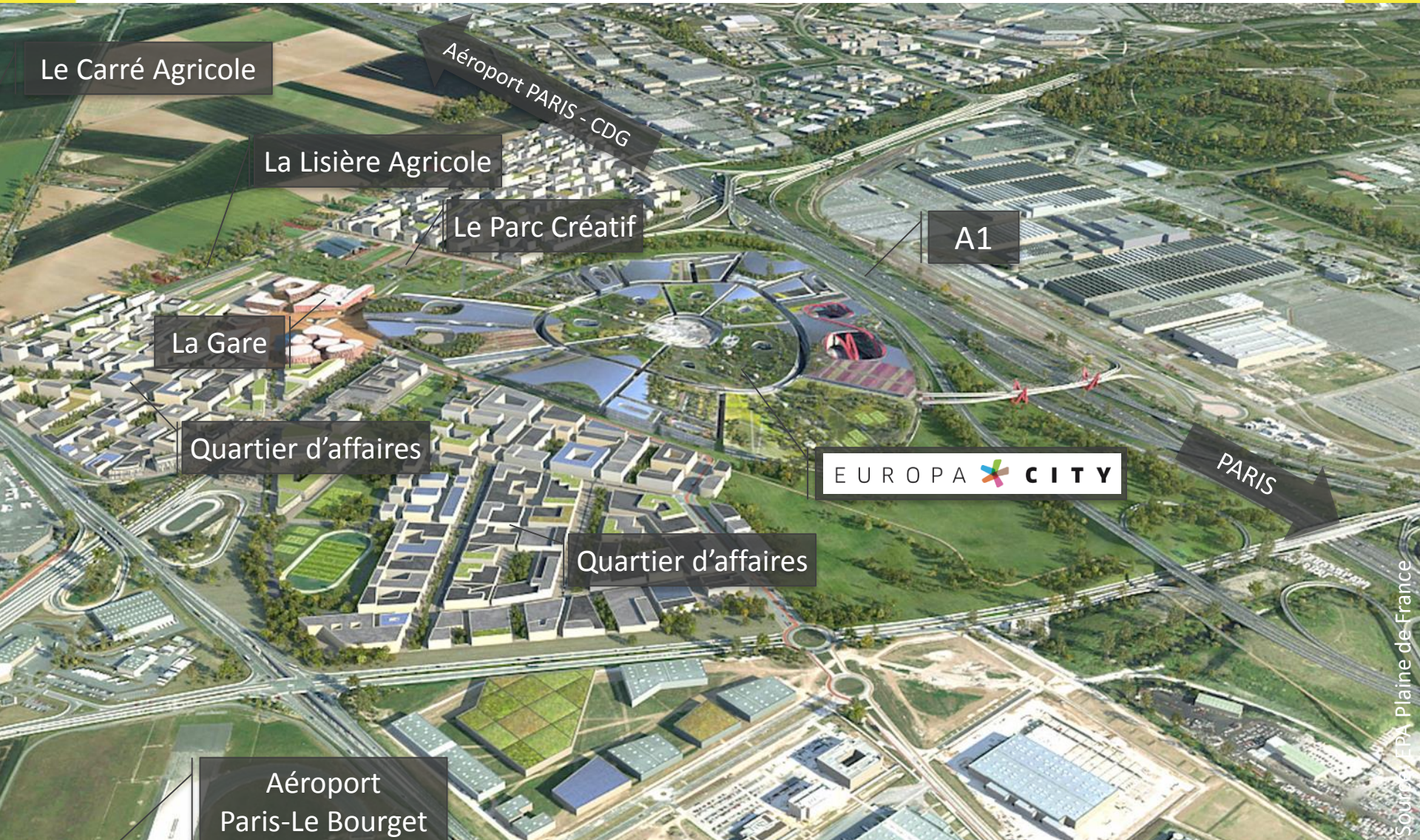
La gestion des flux d'eau

L'inventaire faune-flore et biodiversité

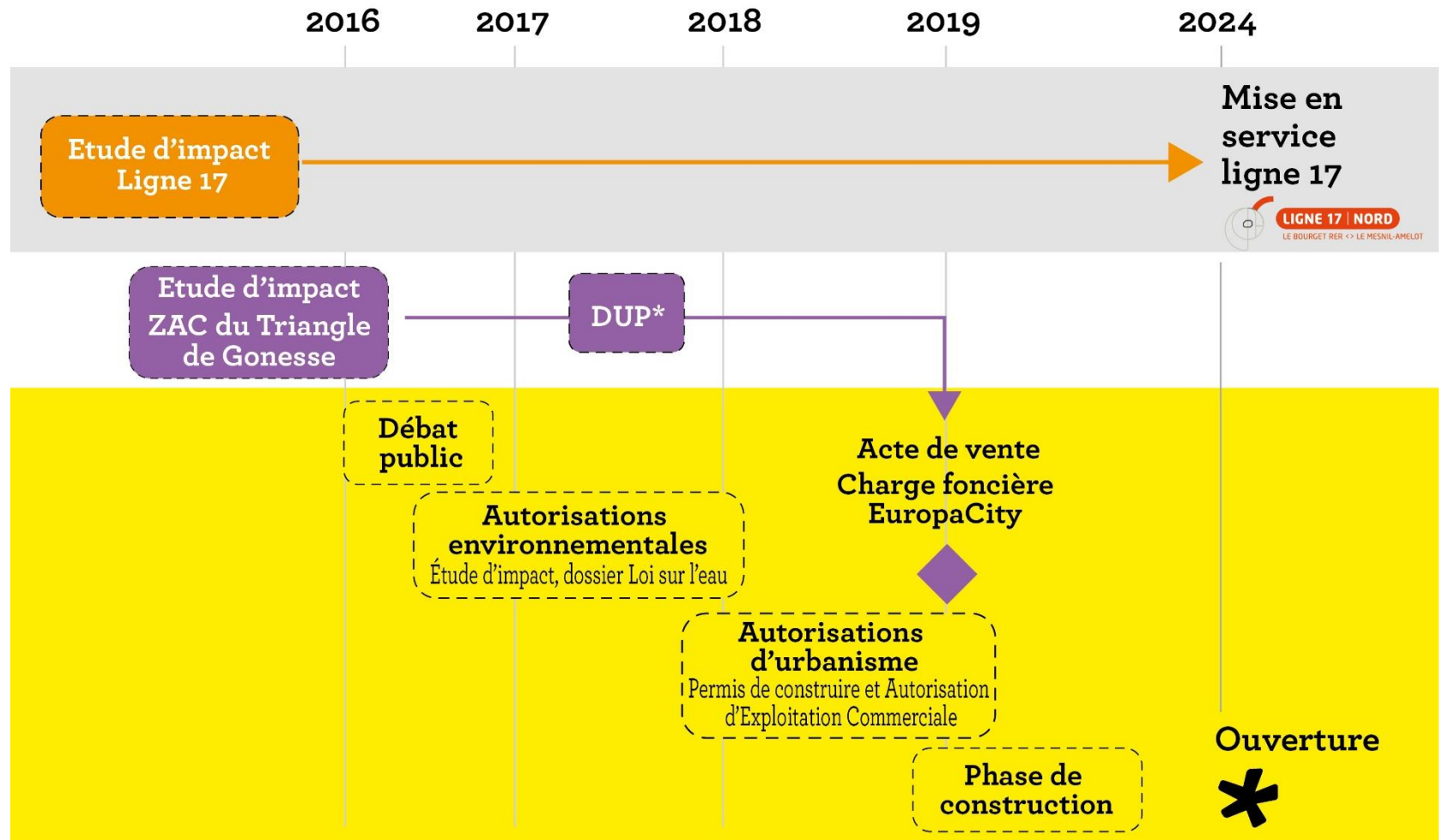
INVENTAIRES FAUNE/FLORE ET BIODIVERSITÉ



Un projet inscrit dans l'opération publique d'aménagement du Triangle de Gonesse



Calendrier prévisionnel des procédures



* Déclaration d'utilité publique

La stratégie du développement durable



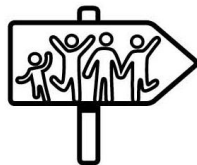
1 Soutenir le **développement économique** du territoire



2 Permettre l'accès à l'**emploi** et à la **formation** des habitants du territoire



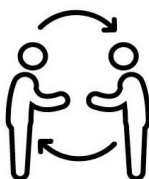
3 Maximiser les **retombées économiques** locales



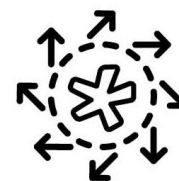
4 Créer une **destination de loisirs** métropolitaine répondant aux attentes locales



5 Contribuer aux enjeux de la **démocratisation culturelle**



6 Accompagner la transition vers des **modes de vie responsables**



7 Réaliser un **écosystème urbain**, modèle de la transition écologique



8 Privilégier les modes de transport ayant un **faible impact sur l'environnement**



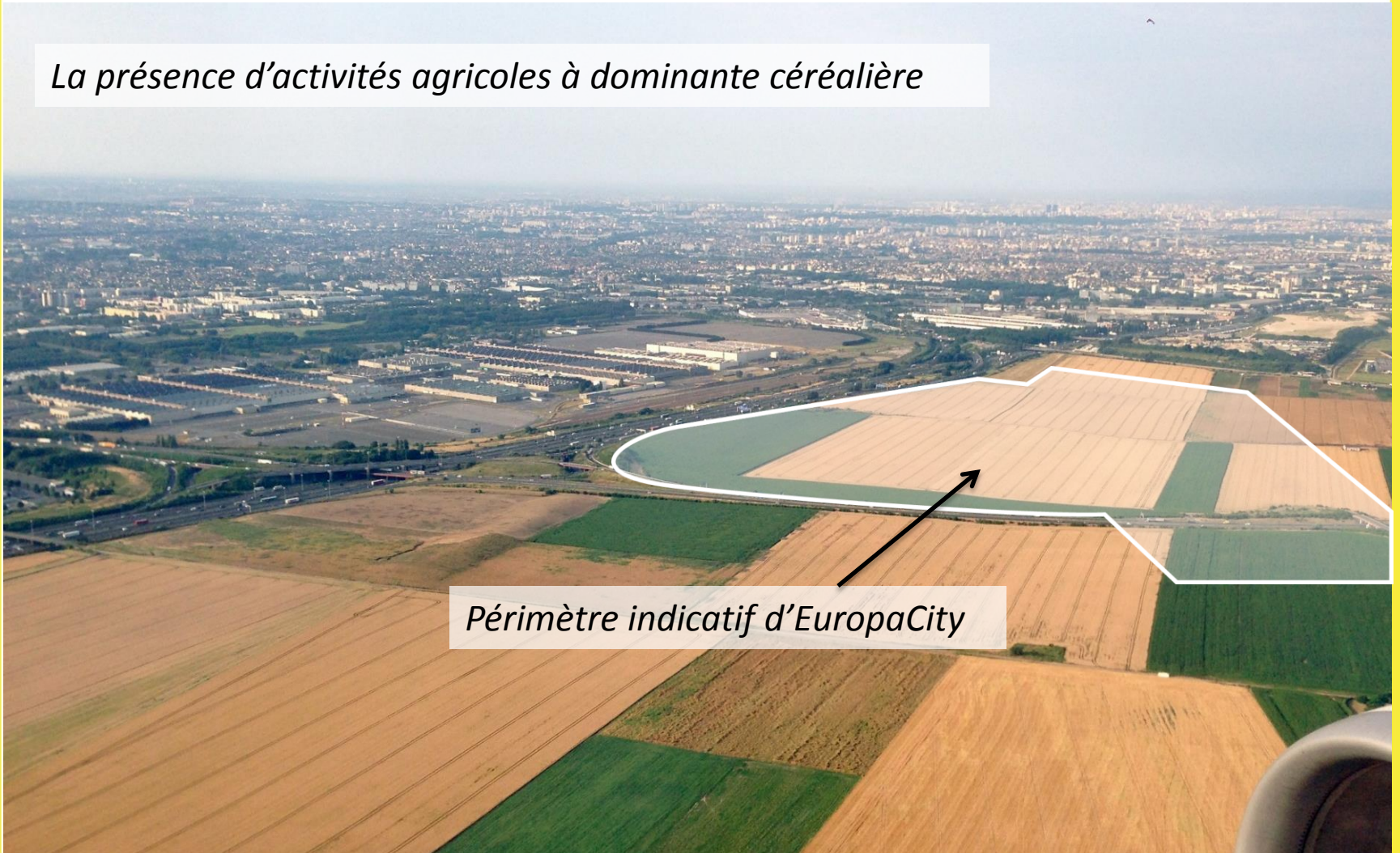
9 Favoriser le **développement de la biodiversité**



10 Promouvoir le **confort** de ses visiteurs et employés

Le territoire dans lequel s'inscrit le projet

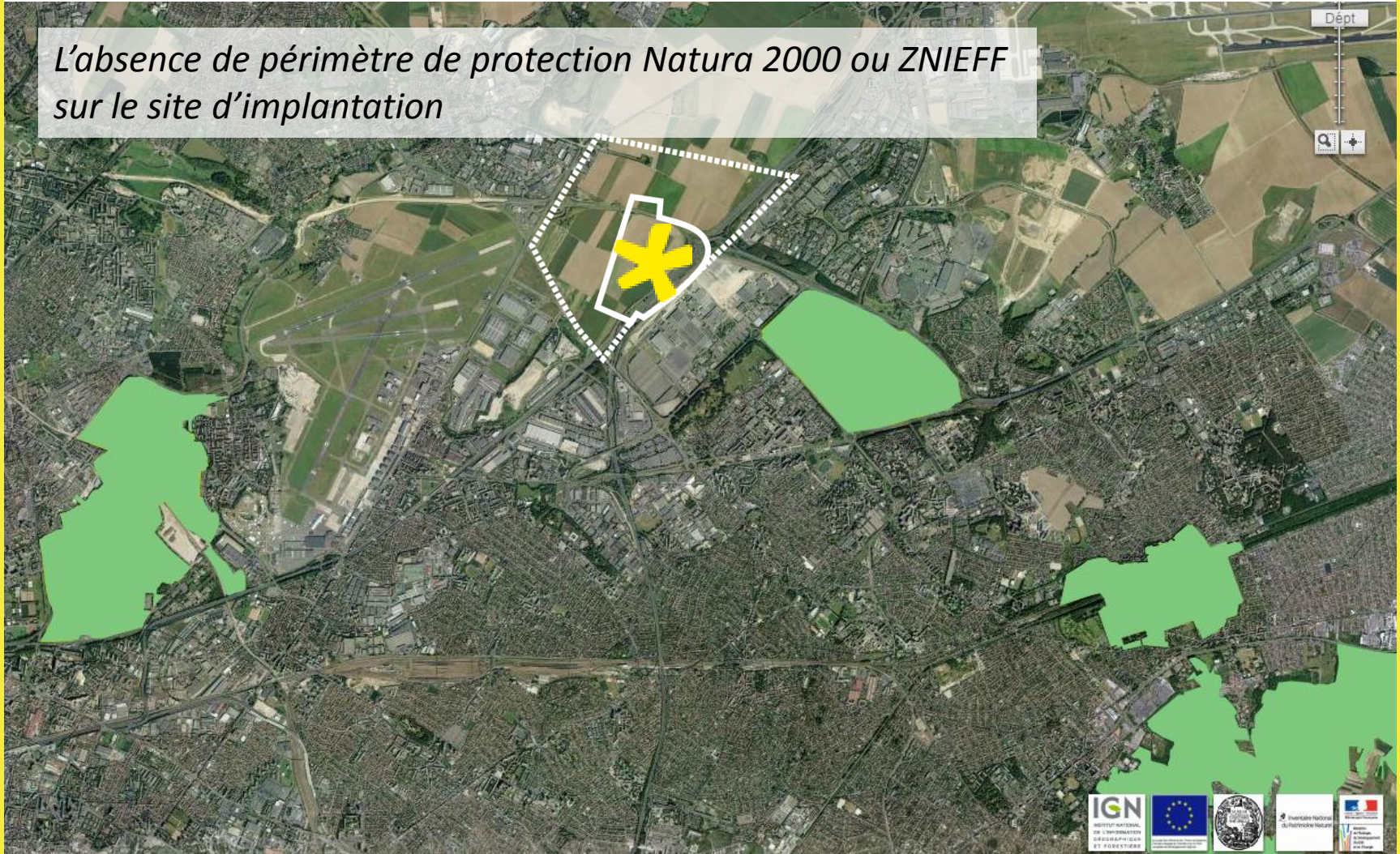
La présence d'activités agricoles à dominante céréalière



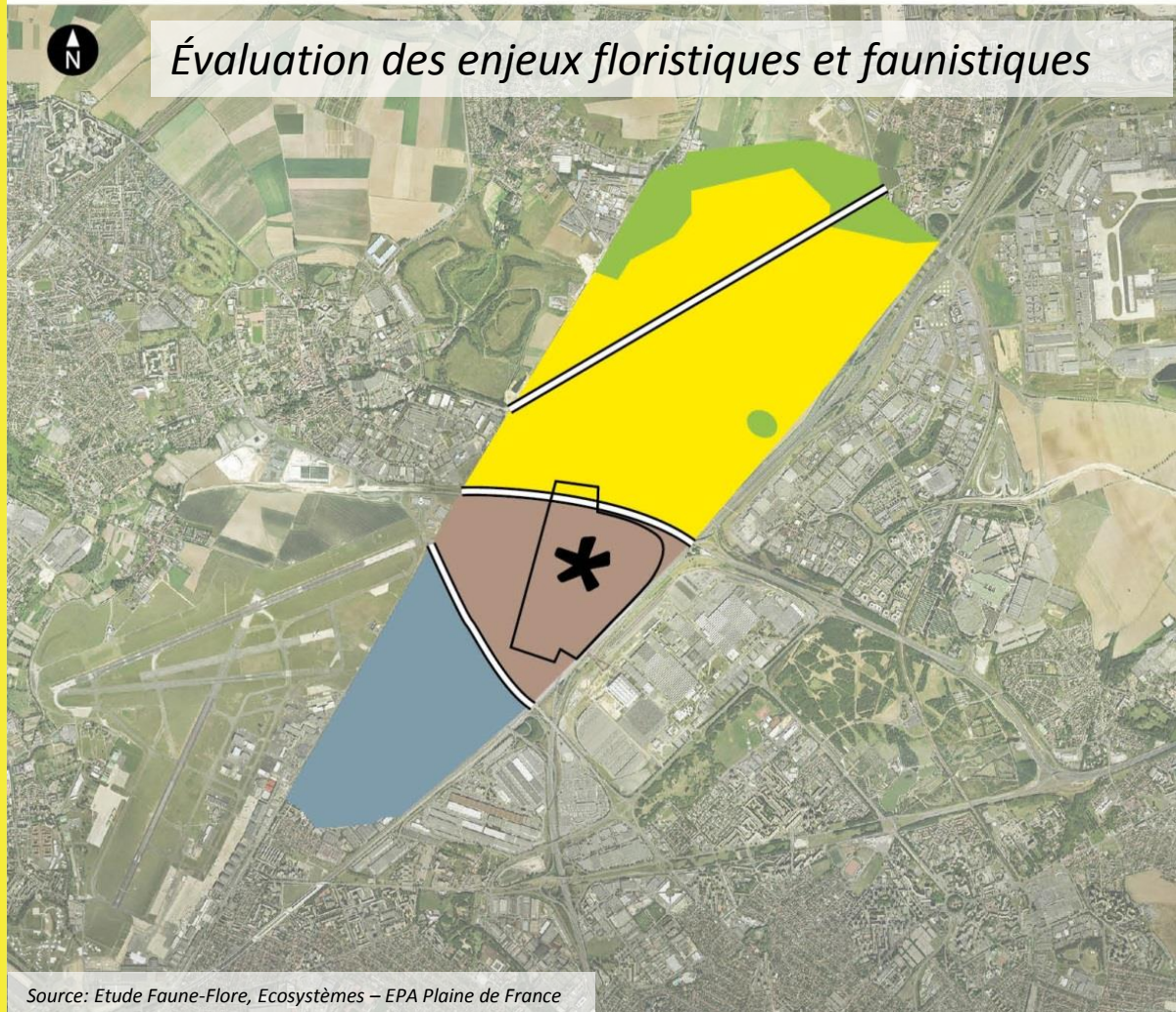
Périmètre indicatif d'EuropaCity

Le territoire dans lequel s'inscrit le projet

L'absence de périmètre de protection Natura 2000 ou ZNIEFF sur le site d'implantation

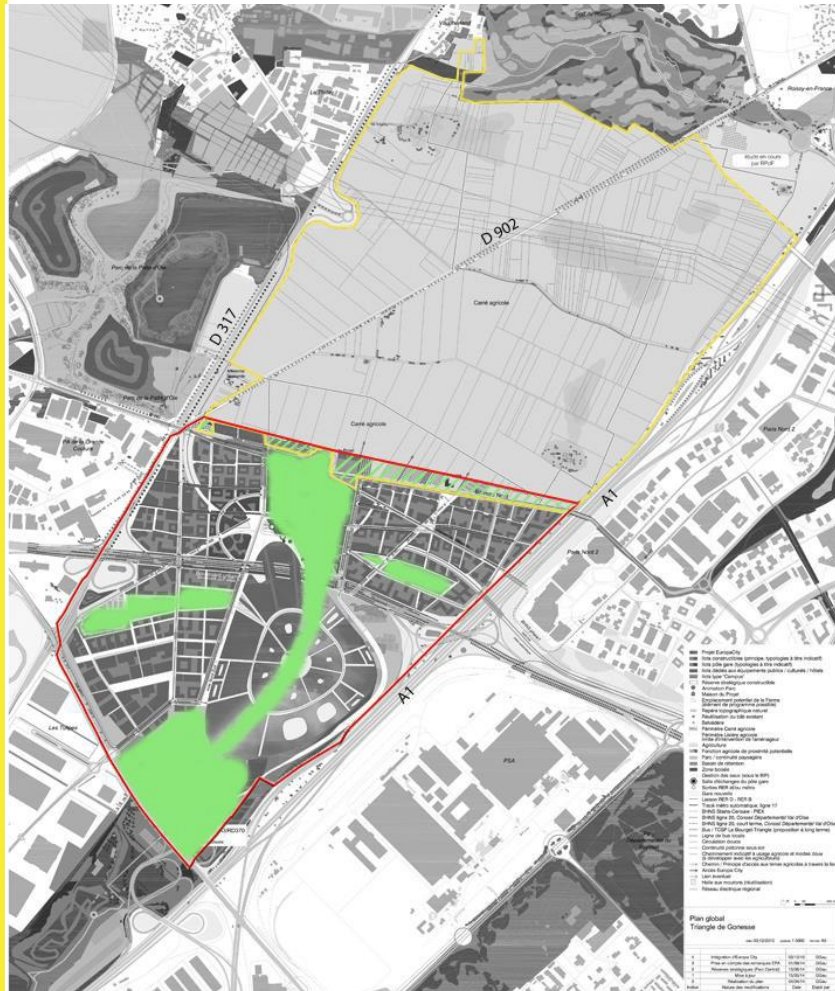


Le territoire dans lequel s'inscrit le projet



-  Zone industrielle et aménagements d'espaces verts (naturalité très faible)
-  Zone maraîchère et agricole (naturalité faible)
-  Zone agricole en pleine exploitation, stationnement d'oiseaux important (naturalité moyenne)
-  Zone riche en habitats semi-naturels (naturalité forte)
-  Zone de naturalité très forte (non identifiée sur le secteur)
-  Emprise du projet EuropaCity
-  Routes

Les principes d'inscription paysagère du Triangle de Gonesse et d'EuropaCity



- * **Le carré agricole**, préservation au nord du site de 400 ha permet de limiter la modification des comportements des espèces (contour jaune).
- * **La lisière agricole** au nord de la ZAC du Triangle de Gonesse (hachurés verts) jouera un rôle de continuité verte pour la faune locale.
- * **La continuité paysagère nord sud** (aplat vert), traverse EuropaCity et participe à la mise en réseaux des parcs existants sur le territoire.
- * **La toiture paysagère d'EuropaCity**, support de biodiversité.

Un projet qui pourrait participer au développement de la biodiversité

- ✦ Une conception architecturale créant une continuité paysagère nord-sud
- ✦ La création d'un réseau de cheminements pour les visiteurs dans les zones végétalisées pour préserver la biodiversité
- ✦ EuropaCity, porteur d'un **projet Biodiversité**:
 - Participant au renforcement de la trame verte locale
 - S'assurant de la pérennisation d'une biodiversité locale, riche et diversifiée
 - Privilégiant une sélection de milieux naturels locaux pour une implantation au sein des espaces verts du projet

Les axes clés du projet biodiversité

AXES	ENJEUX
Identifier	<ul style="list-style-type: none">• Analyser les espaces remarquables à proximité• Identifier les milieux naturels à reconstituer sur le site d'EuropaCity
Intégrer	<ul style="list-style-type: none">• Définir les conditions d'insertion de ces milieux selon les caractéristiques naturelles et architecturales du projet• Prendre en compte le respect de la biodiversité dans toutes les étapes du projet
Innover et informer	<ul style="list-style-type: none">• Faire de la Ferme Urbaine un modèle pour la gestion des espaces verts, respectueuse de la biodiversité• Sensibiliser le public aux sujets écologiques et environnementaux
Evaluer	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un Comité de Suivi pour une évaluation efficace de la biodiversité et de son évolution à EuropaCity

Le projet Biodiversité (1/5)

Etude des sites naturels à proximité pour la sélection des milieux

Parc Georges Valbon

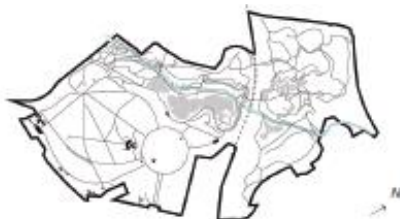
(Natura 2000)

La Courneuve (93)

surface : 417 ha

année : 1960

description : le plus grand parc de l'Île-de-France, grands espaces verts, sauvages ou aménagés dont sept plans d'eau, huit chemins de randonnée.



Parc Départemental du Sausset

(Natura 2000)

Villepinte, Aulnay-sous-Bois (93)

surface : 200 ha

année : 1981

description : Parc paysager, forêt, bocages



Parc de la Patte-d'Oie

Gonesse (95)

surface : 140 ha

année : 2015

description : parc vallonné, sauvage, forêt



Parc Robert Ballanger

Aulnay-sous-Bois (93)

surface : 29 ha

année : 1972-1983

description : parc vallonné (remblais issus de Gare du Nord), loisirs, point de vue Sacré Cœur, parmi les dix sites présentant la plus forte diversité d'espèces



Le projet Biodiversité (2/5)

Les milieux sélectionnés

Prairies sèches et fleuries



Enjeux et intérêts :

Développer un milieu riche en biodiversité (rôles d'habitat et d'alimentation)

Renforcer la cohérence paysagère et l'intérêt des visiteurs

Structure végétale :

Prairie fleurie (hauteur 10-20 cm)

Pelouses sèches et steppes (hauteur 40-70 cm)

Arbres singuliers (hauteur 20-30 m)

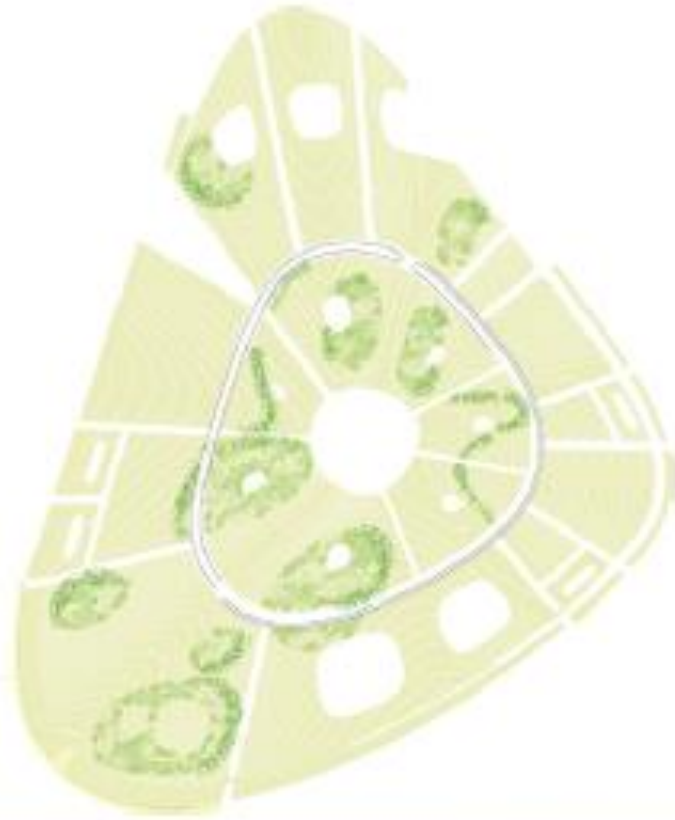
Espèces cibles :

Passereaux, insectes (orthoptères, lépidoptères, etc.), reptiles, flore (orchidées, etc.)

Le projet Biodiversité (3/5)

Les milieux sélectionnés

Jardins brise-vent / Bocage



Enjeux et intérêts :

Développer un habitat mixte de haies (arbustes, arbres) et de prairies (fonctions de refuge, alimentation et reproduction des espèces)

Structurer le paysage

Protéger les milieux et les sols de l'érosion et servir de coupe-vent

Structure végétale :

Haies brise-vent (hauteur 1-10 m)

Haies (hauteur 1-2 m)

Prairie fleurie (hauteur 10-20 cm)

Espèces cibles :

Passereaux, insectes (coléoptères), flore (arbustive, etc.)

Le projet Biodiversité (4/5)

Les milieux sélectionnés

Vergers



Enjeux et intérêts :

Participer à l'émergence d'une agriculture favorable à la biodiversité

Intégrer un **support pédagogique de l'agriculture et de la biodiversité**

Créer une zone tampon pour préserver les autres milieux des nuisances

Développer des productions en circuits courts

Structure végétale :

Vergers (hauteur <10 m)

Pelouses sèches et steppes (hauteur 40-70 cm)

Prairie fleurie (hauteur 10-20 cm)

Espèces cibles :

Micromammifères, passereaux, insectes, messicoles (affiliées aux cultures)

Le projet Biodiversité (5/5)

Les milieux sélectionnés

Corridor arboré



Enjeux et intérêts :

Maintenir et **renforcer la continuité du paysage** (continuités bocagères, alignement d'arbres)

Créer un moyen de dispersion pour les espèces à l'intérieur d'EuropaCity et vers l'extérieur

Structure végétale :

Boisement (hauteur 15-20 m)

Jachères

Haies (hauteur 1-2 m)

Espèces cibles :

Passereaux, petits mammifères (chiroptères, etc.), insectes (lépidoptères, hyménoptères), flore (arbres, etc.)

La ferme urbaine, composante du projet biodiversité

Une ferme urbaine de 7 hectares est prévue au sein d'EuropaCity au même titre que les autres éléments du programme.

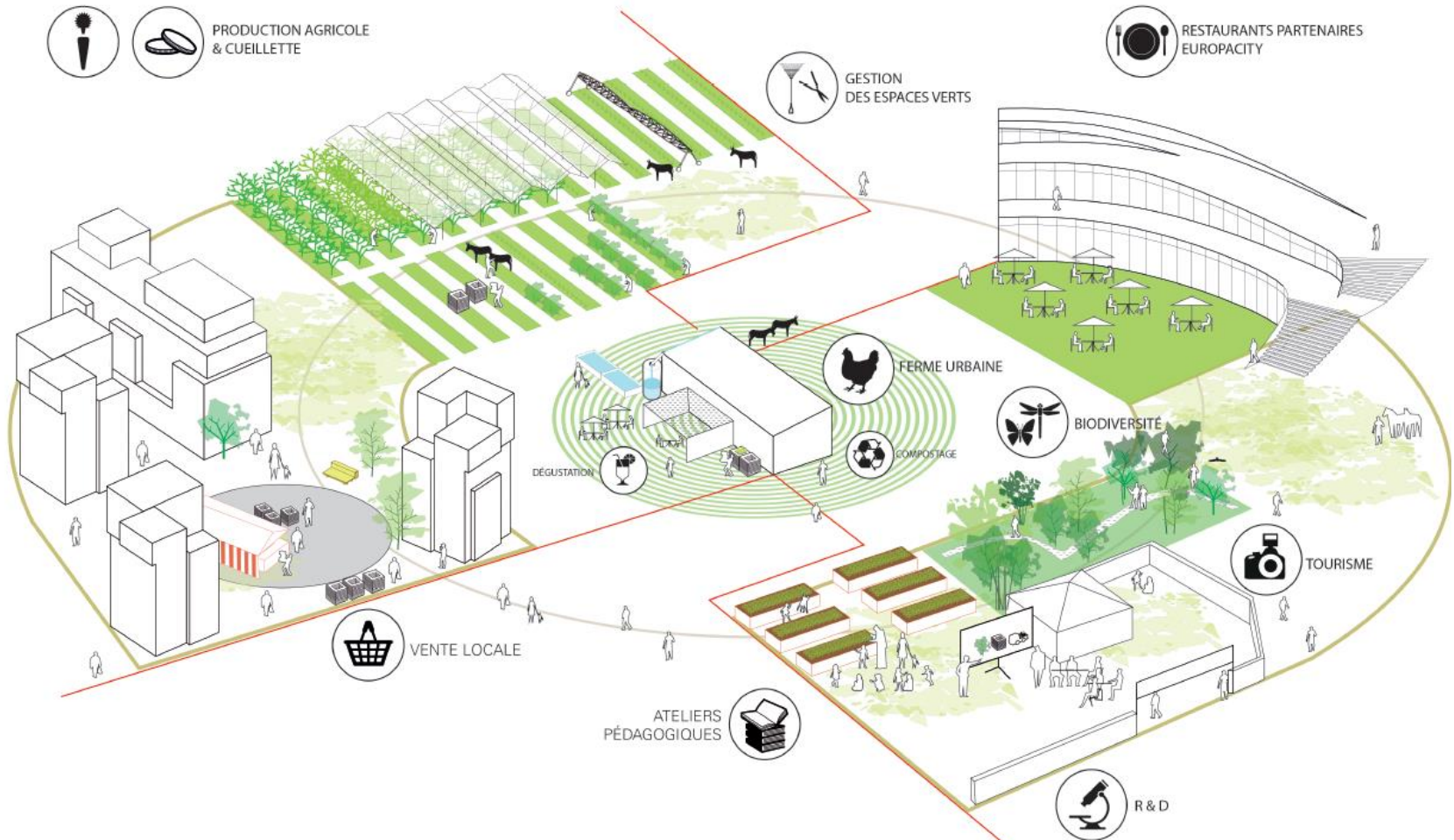
Le rôle de la ferme urbaine au sein d'EuropaCity, allier pédagogie (sensibilisation, initiation, découverte, cueillette, etc.) et fonction écosystémique respectueuse de la biodiversité :

- * Accueillir et **sensibiliser du public aux enjeux de la biodiversité** et de l'agriculture biologique (production variée, distribution, etc.)

- * Répondre à la demande en produits issus de l'agriculture biologique, elle fonctionnera en **circuits courts** (vente directe et utilisation sur place pour la restauration)

- * Être un lieu **de gestion et d'entretien des milieux naturels** (modes de gestion écologique s'inspirant des parcs à proximité : l'écopaturage est envisagé)

Principes d'organisation de la ferme urbaine





EuropaCity est un projet initié par Alliages et Territoires SAS filiale d'Immochan, branche immobilière de Groupe Auchan.

Ce document et son contenu sont la propriété d'Alliages et Territoires SAS et bénéficient des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle français. Les reproductions, représentations, extractions en tout ou partie sont interdites sans l'accord préalable et écrit d'Alliages et Territoires SAS. Tout contrevenant s'expose aux sanctions de la contrefaçon, prévues au Code précité.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'évolutions sans que cela ne puisse engager la responsabilité d'Alliages et Territoires SAS.

EuropaCity is project initiated by Alliages et Territoires SAS, subsidiary of Immochan, real estate division of Groupe Auchan.

This document and its contents are the property of Alliages et Territoires SAS and benefit from the provisions of the French Intellectual Property Code. The reproduction or representation of this document, or the taking of extracts therefrom, in whole or in part, are prohibited without the prior written agreement of Alliages et Territoires SAS. Any person guilty of infringement will be liable to the penalties provided for in the aforementioned Code.

The information contained in this documents is liable to change. Alliages et Territoires SAS disclaims any liability in respect of any such changes.